

**NOUVEAU ! La plateforme Accès libre recense l'accessibilité des lieux recevant du public pour les personnes en situation de handicap : [aceslibre.beta.gouv.fr](https://aceslibre.beta.gouv.fr)**



## PALAIS DE JUSTICE DE GRENOBLE

Place Firmin Gautier 38000 Grenoble - Situer sur la carte

[Agrandir la carte](#)



### Accès à proximité

Arrêt de transport en commun à moins de 200 mètres de l'établissement

Informations sur l'accessibilité par les transports en commun

« Gare SNCF à moins de 300m

Tram B au pied du bâtiment (arrêt "Palais de Justice-Gare")

Ligne de bus C5 à moins de 50m (arrêt Palais de Justice) »

Pas de place de stationnement disponible au sein de la parcelle de l'établissement

Des places de stationnement sont disponibles à moins de 200 mètres de l'établissement

Des places de stationnement adaptées sont disponibles à moins de 200 mètres de l'établissement

### Chemin extérieur depuis la voirie jusqu'à l'entrée

Pas de chemin extérieur entre le trottoir et l'entrée principale du bâtiment

### Entrée de l'établissement

L'entrée de l'établissement est facilement repérable

Présence d'une porte à l'entrée de l'établissement

Mode d'ouverture de la porte : **Porte tambour**

Type de porte : **Automatique**

La porte d'entrée est vitrée

Des éléments contrastés permettent de visualiser les parties vitrées de l'entrée

L'entrée n'est pas de plain-pied et présente une rupture brutale de niveau

Pas d'ascenseur ou d'élévateur

Nombre de marches de l'escalier : **8 marches**

Sens de circulation des marches ou de l'escalier : **Montant**

Pas de nez de marche contrasté, de bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier ni de première et dernière contremarches contrastées

L'escalier est équipé d'une ou plusieurs main-courantes

Présence d'une rampe fixe ou amovible : **Fixe**

Présence d'un dispositif comme une sonnette pour signaler sa présence

Dispositifs d'appels présents : **Bouton d'appel**

Pas de balise sonore facilitant son repérage par une personne aveugle ou malvoyante

Possibilité d'une aide humaine au déplacement

Largeur minimale de la porte d'entrée : **150 centimètres**

Pas d'entrée secondaire spécifique dédiée aux personnes à mobilité réduite

Contribuez !

Ajoutez un établissement

Si la description de l'accessibilité de cet établissement est incomplète ou inexacte, contribuez à l'améliorer.

Améliorez ces informations

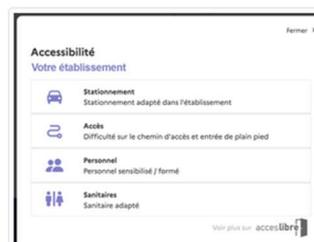
Signaler un problème

Informations initialement fournies par **SERVICES\_COMMUNS\_PDJ\_GRENOBLE** le 29/04/2022 en tant qu'administration et mises à jour le 24/06/2022.

[Historique des modifications](#)

Affichez ces informations sur votre site

En un copier-coller, affichez les informations principales de votre établissement.



Comment faire ?

## **Accueil** et prestations

La zone d'accueil (guichet d'accueil, caisse, secrétariat, etc) est visible depuis l'entrée du bâtiment

L'accès à cet espace se fait de plain-pied, c'est à dire sans rupture brutale de niveau

Pas de rétrécissement inférieur à 90 centimètres du chemin pour atteindre la zone d'accueil

Personnel à l'accueil des personnes handicapées : **Personnels sensibilisés ou formés**

Pas de produits ou prestations dédiés aux personnes sourdes ou malentendantes

Des sanitaires sont mis à disposition dans l'établissement

Des sanitaires adaptés sont mis à disposition dans l'établissement

## **Conformité** à la réglementation

L'établissement a été déclaré conforme à la réglementation

## **Commentaire** et informations complémentaires

 Informations supplémentaires concernant l'accessibilité du bâtiment ou des prestations spécifiques proposées

« Le Palais de justice de Grenoble accueille plusieurs juridictions : Cour d'appel, Tribunal judiciaire et Tribunal de commerce.

Le Palais est actuellement en cours d'audit en vue d'améliorer l'accessibilité (travaux prévus courant 2023) »